

Avis adopté

Séance plénière du 28 novembre 2023

Migrations et Union européenne : vers une nouvelle vision des politiques migratoires

Non-Inscrits

Je parlerai en mon nom personnel « Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés ». Ainsi était libellé l'article premier du Préambule de la Constitution de 1946 qui garde aujourd'hui valeur constitutionnelle et supra-légale.

L'article 4 ajoutait : « Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République ». Ces valeurs font partie des principes fondateurs de la construction européenne. C'est sur la base de tels principes que la solidarité entre les nations s'est mise en place.

Cet esprit est encore plus nécessaire au vu des bouleversements qui affectent de nombreuses régions du monde et qui doivent insuffler des politiques d'accueil innovantes. A défaut, le continent européen sera à terme le théâtre de divisions et de conflits qui précipiteront les peuples dans un nouveau malheur. Il n'en résultera qu'une nouvelle exacerbation des nationalismes. Vous l'avez expliqué dans votre avis : du règlement de Dublin III en 2013, à la création en 2022 du bureau d'appui en matière d'asile, l'idée européenne demeure garante tout à la fois des principes, et de leur application.

Mais, la montée des nationalismes demeure un frein aux principes supérieurs qui soutiennent cette volonté européenne. Le progrès des sciences et des techniques fait de nos sociétés des modèles de bien-être et parfois d'opulence, mais aussi d'égoïsmes individuels ou de chauvinisme nationaux. Il peut parfois faire oublier aux peuples, les valeurs qui ont fondé nos démocraties. La Formule de Rabelais « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », demeure hélas tristement à l'ordre du jour.

Le groupe des non-inscrits n'a pas adopté de position commune.